La Giroflée : opuscule

En avant-première de *La Giroflée* n° 5
bulletin Aloysius Bertrand

Les premières funérailles d'Aloysius Bertrand

Publié avec le soutien de la DRAC de Bourgogne

Tous droits réservés, ©*Association pour la mémoire d'Aloysius Bertrand*,
Dépôt légal 2ème trimestre 2012
Imprimé en Mai 2012 à Lille, Dif'Print imprimeur
ISSN 2106-7600

La Giroflée : opuscule

En avant-première de *La Giroflée* n° 5
bulletin Aloysius Bertrand

Les premières funérailles d'Aloysius Bertrand

Publié avec le soutien de la DRAC de Bourgogne

Les premières funérailles d'Aloysius Bertrand au cimetière Montparnasse 30 Avril 1841

pour Monsieur Jean-Claude Bologne.

Des recherches sur la fin du poète à l'hôpital m'ont amenée, de découverte en découverte, à cette conclusion : Louis, dit Aloysius Bertrand, n'a jamais été enterré au cimetière de Vaugirard. Cette conclusion a été bientôt suivie d'une autre, selon laquelle Aloysius Bertrand a toujours reposé au cimetière Montparnasse. Hélas, dans la fosse commune des indigents des hôpitaux ; mais dans une fosse « à part »[1]. S'il ne figure en effet aucune mention antérieure à un lieu d'inhumation dans le dossier de la concession achetée le 22 Mars 1847, son nom est inscrit sur le registre des fosses communes sous le nom de « Ludovic Bertrand », à la date du 30 Avril 1841. La sépulture de 1847 le connaît également sous le prénom de « Ludovic ».

Les Services du Cimetière Montparnasse m'ont permis de valider cette possibilité en la vérifiant. Je remercie Madame la Conservatrice et les Services du Cimetière Montparnasse pour leur bon accueil, ainsi que l'infinie patience de mon interlocutrice en particulier, anonyme et cependant toujours disposée à répondre, autant que le lui permettait sa fonction, à mes nombreuses et successives interrogations par courrier et par téléphone.

Si le dossier de la concession n'a pas permis de confirmer le lieu du cimetière de Vaugirard pour 1841, il m'a, au contraire, permis de le mettre très sérieusement en doute à la lumière d'autres éléments, car aucun lieu antérieur à Montparnasse n'est précisé. Or cette omission ne semblait pas cohérente par rapport à la complexité du processus de transfert des cendres, en regard du court intervalle temporel qui a séparé l'achat de la concession et la seconde inhumation. La vérification des points de la chronologie des *Œuvres complètes*[2] m'a permis de corriger, ou de préciser, à cette occasion, quelques informations qui peuvent éclairer les circonstances des funérailles tardives du poète dans la concession n°154CC1847.

La sépulture était mentionnée dans l'autorisation de travaux remise en 2007 à l'association, comme étant, ainsi que sa référence l'indique, « conditionnelle complétée ». Mon interlocutrice m'a expliqué qu'une telle concession était l'exact synonyme d'une concession perpétuelle : elle sous-tendait simplement le fait qu'elle avait pu être payée en deux fois, et ce dans un intervalle de 10 ans. Mme Laure Bertrand Davico a effectivement effectué un premier versement le 22 Mars 1847, soit sept jours avant la translation des cendres. Il est à noter que c'est encore elle-même qui a effectué le second versement en 1854 avant de décéder, à la fin de l'été de cette même année[3], et non sa fille Elizabeth Coiret[4]. D'autre part, une relecture du nom des personnes qui reposent dans la concession m'a permis de découvrir que la mère de Bertrand n'avait été inhumée que très tardivement auprès de son fils, en 1860, année de la mort de Coiret. Il est fort probable qu'Elizabeth a

[1] Registre des fosses communes du cimetière Montparnasse.
[2] Aloysius Bertrand, *Œuvres complètes*, Paris, Champion, 2000.
[3] Mme H.H.Poggenburg situe le décès de Mme Bertrand Davico à la date précise du 9 Septembre 1854.
[4] A partir de cette rectification, l'interprétation de l'année 1854 par Mme H.H.P. est à revoir.

« profité » du décès de son époux Laurent Coiret pour faire inhumer sa mère dans la concession : la « tombe de famille » ne le devient donc qu'en 1860.

Dans l'autorisation délivrée à Laure Bertrand Davico le 22 Mars 1847, la vocation première de ladite sépulture n'était pas de recueillir la famille entière, comme l'indique la formulation du texte d'achat de la concession :

« Il a été accordé à Mme Veuve Bertrand une concession de 2 mètres pour y fonder la sépulture perpétuelle de Monsieur Ludovic Bertrand, son fils, décédé le 29 Avril 1841 ».

Outre la formulation, les dimensions de 2 mètres carrés sont en effet le minimum requis pour ouvrir une sépulture perpétuelle, ainsi que le stipulent les textes officiels de l'époque : « Chaque concession doit avoir au moins 2 mètres carrés, soit 2 mètres de long sur 1 m de large. Cette concession peut être augmentée, à la demande des familles, pour établir des sépultures de famille »[5].

Il est possible que les circonstances de son décès aient privé la mère de Bertrand d'être inhumée avec son fils : la négligence familiale, comme ce fut le cas pour Aloysius… Mais il serait également possible que l'utilisation de la concession comme sépulture familiale n'eût effectivement été décidée qu'en 1860 par Elizabeth Coiret Bertrand lors du décès de son époux, quand elle put prendre sur elle la décision, Laurent Coiret n'étant plus là pour l'en empêcher, de faire venir à Montparnasse les cendres de sa mère dans la perspective de réunir une « famille » absolument problématique. Il est enfin possible que Laurent Coiret ait toujours envisagé la sépulture comme un « placement » pour l'avenir.

Nous ne savons pas, mise à part la bonne situation de sa fille mariée dès 1841, si Laure Bertrand Davico a pu avancer la somme par ses propres moyens –pension, prêt ou don de la « Tante Lolotte ». Le coût de la concession perpétuelle était en effet fixé à 250 francs le mètre carré[6]. Les sept années qui séparent les deux versements tendraient à faire penser, soit que la mère de Bertrand a dû assumer seule les frais, soit que Laurent Coiret, qui aimait, selon le récit rapporté par Bertrand à David d'Angers, terroriser son entourage, ait consenti à ce que son épouse avance avec parcimonie la somme à Mme Veuve Bertrand. Tout est possible… Dans tous les cas, l'achat de la sépulture de 1847 réhabiliterait symboliquement la mère d'Aloysius Bertrand, puisque d'après la législation du temps, le tiers du prix de la concession perpétuelle devait être reversé aux indigents[7].

Mais revenons au cimetière dit « de Vaugirard », qui était situé dans l'ancien 10ème arrondissement de Paris. Il semblerait logique que « Ludovic » Bertrand y fût inhumé pour la raison qu'il n'y avait qu'à traverser la chaussée pour s'y rendre depuis l'hôpital, et qu'aucune famille ne l'avait réclamé pour l'emmener dans un autre lieu. D'autre part, ce cimetière correspondait à l'arrondissement de son domicile, si l'on considère qu'Aloysius n'avait pas été privé de son domicile par sa propre famille, ce qui est encore un point à creuser[8]. La législation préconisait d'ailleurs que les personnes soient inhumées au plus près de leur lieu d'habitation, sauf pour les demandes d'inhumation dans une propriété privée ou à demande

---

[5] Lettres du minis. Int. 20 août 1839 et 27 août 1839, citées dans Dalloz, *Jurisprudence générale : Répertoire méthodique et alphabétique de législation*, vol.14, Paris, 1853 ; art. « Culte « , art. 804 p. 940.

[6] Ledru-Rollin, *Journal du palais, présentant la jurisprudence de la Cour de 1791 à 1845*, Chapitre III, art. n°140, p.520.

[7] Ordonnance du 6 Dec. 1843, citée dans Dalloz, *Jurisprudence générale, répertoire méthodique et alphabétique*, vol.14, Paris, 1853 ; art.« Culte », §802, p. 940.

[8] Cette question est abordée dans un second article de *La Giroflée* n°5, à paraître.

des proches qui possédaient déjà une concession familiale perpétuelle[9]. Sur le plan Tardieu de 1839 le cimetière dit « de Vaugirard » est encore mentionné, quoique presque illisible, entre la barrière de Sèvres et celle de Vaugirard :

Plan Tardieu de 1839

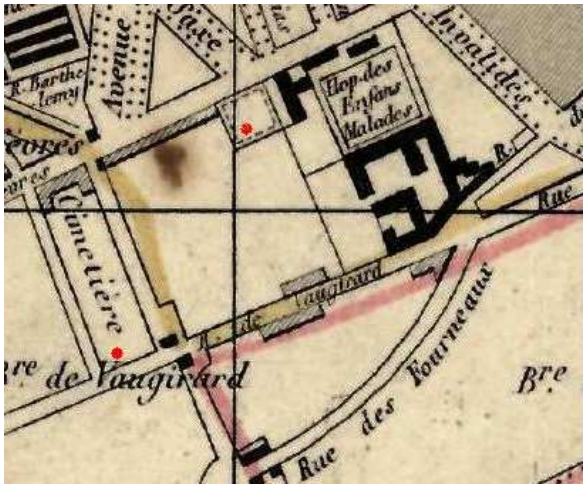

Le plan Vuillemin (1836) nous le montre plus distinctement[10]

Le plan Tardieu est le dernier où est indiqué le cimetière de Vaugirard. Ce n'est pas un hasard puisque le cimetière est désaffecté, et ce depuis 1824… La percée du Boulevard Pasteur, au Sud, a amorcé sa disparition, ce qui n'a pas été sans faire de vagues… Le cimetière de Vaugirard, comme tous les cimetières de Paris, était voué à la disparition pour des raisons hygiénistes de salubrité publique. Non qu'il recelât systématiquement les corps des deux hôpitaux des Enfants malades et de Necker, qu'il jouxtait presque : tous les cimetières de Paris étaient censés, et accueillir les personnes de l'arrondissement, et réserver une tranchée pour les indigents décédés dans les hôpitaux… Mais, tout de même, ce voisinage lui faisait mauvaise réputation… Voici comment en parle justement le Chanoine Gaudreau, curé du cimetière de la commune de Vaugirard en 1842[11] :

« La ville de Paris avait opposé un obstacle très-grand au développement de Vaugirard, en choisissant un vaste clos, situé entre la barrière de Vaugirard et celle de Sèvres, pour le consacrer aux sépultures des arrondissements voisins. Ce cimetière, qui ne subsista que 25 ans, fut un motif d'éloignement pour la population, qui se serait agglomérée dans ce quartier (…) Après avoir été abandonné depuis une dizaines d'années, il vient heureusement d'être détruit en majeure partie et la moitié de son emplacement est convertie, aux frais de l'administration départementale, en un boulevard large et spacieux [le boulevard Pasteur] ».

Ce témoignage de la désaffection du cimetière, contemporain de l'évènement qui nous préoccupe, est confirmé par les textes officiels. L'arrêté daté du 4 Août 1837 et complété par la jurisprudence qui en a découlé jusqu'en 1843[12] (l'article n°139 en particulier)

---

[9] Décision minist. Intérieur du 26 Therm. An 12., cit. in : Dalloz, *op. cit.*, p.935, § 783. L'article 136 du *Journal du Palais* stipule également ce fait : Ledru-Rollin, *op. cit.*, art. n°136.

[10] Tous ces plans de Paris étudiés sont consultables sur le site : http://www.bloy.geometre-expert.parisexpert/Plans/HISTORIQUE/PlansParis.htm

[11] L. Gaudreau, *Histoire de Vaugirard ancien et moderne*, Paris, 1842, p.207-208.

[12] In Ledru-Rollin, *op .cit.*, Paris, 1846, Chap.III : « Cimetières de Paris », p. 520.

nous explique pourquoi Aloysius Bertrand ne peut avoir été inhumé au cimetière de Vaugirard et nous donne la piste du cimetière Montparnasse, alors nommé aussi Cimetière du Sud :

« Lors de la fermeture du cimetière de Clamart, en 1814, un terrain particulier fut d'abord consacré, dans chaque cimetière en général, à la sépulture des décédés dans les hospices. Mais bientôt, sur la demande des familles [des personnes *non* décédées dans les hospices, cela va de soi!], il fut décidé que les cimetières de l'Est et du Sud recevraient seuls cette classe de décédés, suivant la rive de la Seine à laquelle ils appartiennent ; depuis le 8 octobre 1831, le cimetière du Sud est exclusivement consacré à ces sépultures. ».

L'article n°130 contribue à la stigmatisation de l'indigent dans l'imaginaire social collectif : « C'est également au même cimetière que sont encore portés les corps des suppliciés. ».

Le chapitre III montre dans son ensemble une double tendance sociologique : hygiéniste et ségrégationniste, qui met au banc l'indigent, ce que montre la périphrase utilisée pour désigner les corps des pauvres non réclamés des hôpitaux : « cette classe de décédés », et son association aux condamnés à mort…

Ajoutons que, pour la raison qu'il n'avait pas été acheté de sépulture perpétuelle par sa famille, Aloysius n'aurait de toutes manières pas pu non plus être inhumé dans le cimetière de la commune de Vaugirard dont le chanoine Gaudrau était fier de dire que des familles parisiennes le demandaient . Ce dernier cimetière existe toujours et correspond à l'actuel cimetière parisien de Vaugirard depuis que la commune a été annexée à la ville de Paris. Le *Nouveau guide parisien* de 1861 est éclairant par rapport à la réputation que devait avoir le cimetière du Sud à ses débuts et la réticence très forte des particuliers à y acheter des concessions :

« Le cimetière du Sud (Montparnasse), le plus nouveau des trois, et qui n'a de remarquable que ses grandes dimensions en rapport avec la population des 6e, 7e et 8e arrondissements. Ce cimetière avait d'abord été spécialement destiné aux inhumations des personnes mortes dans les hospices et les suppliciés ; mais aujourd'hui ces deux catégories n'y occupent plus qu'un terrain réservé. ».

Le guide l'oppose au cimetière de l'Est ou Père-Lachaise que, « à raison de sa funèbre beauté, de sa vaste étendue, de sa lugubre magnificence, on pourrait à juste titre appeler la *capitales des morts*. »[13]. À côté, Montparnasse fait piètre figure… C'est d'ailleurs au cimetière de l'Est que sont, dès la décision de désaffecter celui de Vaugirard, transférées les concessions perpétuelles comme on peut le constater dans les revues de la période par rapport à telle ou telle personnalité…. Les concessions perpétuelles ornées de leurs monuments y sont déjà très nombreuses. Le guide consacre d'ailleurs deux pages entières à cette nécropole, contre quelques lignes pour Montparnasse (citées ci-dessus).

La translation des cimetières concernés fait éclater une polémique qui rappelle, de manière plus affective cette fois, la translation du cimetière des Innocents à la fin du XVIIIe siècle. Cette affectivité par rapport aux cendres et le souci d'une sépulture personnelle montrent un grand changement des mentalités où le pauvre cependant, surtout s'il était malade, est devenu dans la nécropole, le nouvel exclu. En effet, une nouvelle distinction s'est établie dans les esprits entre les indigents, inconnus et anonymes, et des « personnalités », et comme le souligne le récit du chanoine Gaudreau : « [Le cimetière de Vaugirard] ne renfermait les dépouilles mortelles d'aucun personnage distingué, si l'on excepte un très-petit nombre, tels que Laharpe le littérateur ; Beaucdelocque, célèbre

[13] *Nouveau Guide parisien*, Librairie populaire des villes et des campagnes, Paris, 1861.

praticien [etc…] ». Les *Mémoires d'outre-tombe* évoquent d'ailleurs l'exhumation de Laharpe dans le cimetière « de la barrière de Vaugirard » :

« Le cimetière a été détruit et M. de Laharpe exhumé : il n'existoit presque plus rien de ses cendres chétives. »[14].

Les journaux de l'époque ne cessent de déplorer les exhumations obligatoires, et les questions de souscriptions, ou de dédommagements par la commune se posent …. L'affaire est brûlante et suivie de près. *L'Ami de la religion*[15] s'insurge, volume après volume, et soulève la question du sacrilège. On comprend, dans un tel contexte social où le corps se trouve nouvellement considéré par la sensibilité de la plupart comme un élément estimable et affectif, que la Cour de Cassation ait été mise à contribution. L'arrêté du Préfet de la Seine préconise d'abord d'ôter les monuments, puis de rechercher les familles et, enfin, demande l'enlèvement des ossements dans toute l'étendue du cimetière. Les défenseurs du cimetière de Vaugirard espéraient qu'ils puissent cependant être déposés dans la partie Nord de la nécropole. Le scandale est à son comble lorsque la loi tranche :

« La recherche et l'enlèvement des ossements aura lieu dans toute l'étendue du cimetière, en commençant seulement par la partie qui doit être incessamment employée au prolongement du boulevard. »[16].

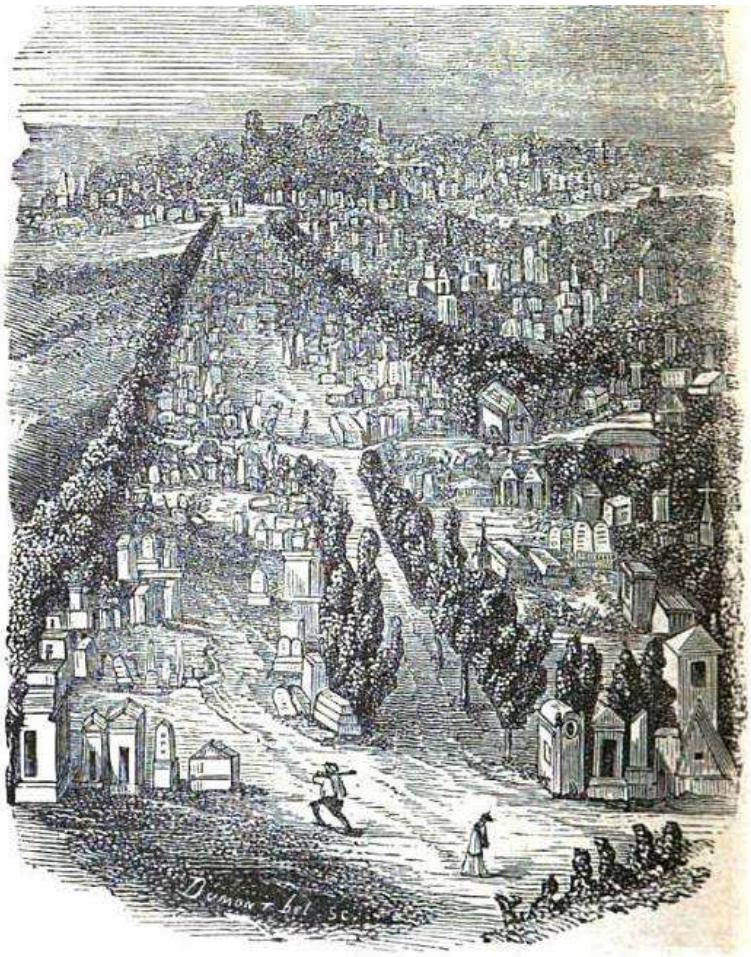

CIMETIÈRE DE L'EST.

Illustration du cimetière du cimetière de l'Est, la « capitale des morts », *Nouveau Guide parisien* de 1861.

[14] Chateaubriand, *Mémoires d'outre-tombe*, Penaud, Paris, 1850, vol. 1, p.297. La Harpe sera transféré au Père Lachaise.

[15] Tomes 94 et 95 en particulier.

[16] Arrêté du Préfet de la Seine du 4 Août 1837, cité dans *L'Ami de la religion*, volume 95, Paris, 1837, p. 403.

Les plans qui mentionnent l'un ou l'autre des deux cimetières de Vaugirard et du Montparnasse, illustrent cette histoire de la construction d'un nouveau cimetière sur un terrain étendu et éloigné de la population, et de la disparition du cimetière de Vaugirard.

En 1812, Montparnasse n'est encore qu'une grande étendue qui attend l'application du décret de 1804 :

Plan Piquet (1812). Le Cimetière Montparnasse est déjà prévu pour remplacer les petits cimetières de l'ouest, mais ce n'est encore qu'une plaine désertée.

En 1825, après l'ouverture officielle du Cimetière Montparnasse, les deux nécropoles coexistent. En 1836, ce sera le cas également. 1837 est l'année du scandale où est promulguée la désaffection du cimetière qui disparaît au profit du cimetière du Sud sur le papier. Mais, bien que désaffecté, il est toujours présent physiquement puisque sa translation définitive est prévue pour 1842, selon les textes de loi qui imposent que le terrain ne soit pas utilisé pendant 5 années. Ce qui peut expliquer la coexistence des deux nécropoles en 1839 (plan Tardieu). Ce sera la dernière fois qu'on le trouvera localisé sur les plans parisiens de la période. Ensuite, soit il figure en tant que terrain vide sur les plans, soit les plans ne le figurent de toutes manières plus, le tracé des limites de la capitale s'arrêtant strictement aux barrières. Le plan de 1841, année du décès du poète, montre justement sa disparition administrative ainsi que la structure du cimetière Montparnasse dont la limite Est correspondait à l'actuelle rue Marcel Richard.

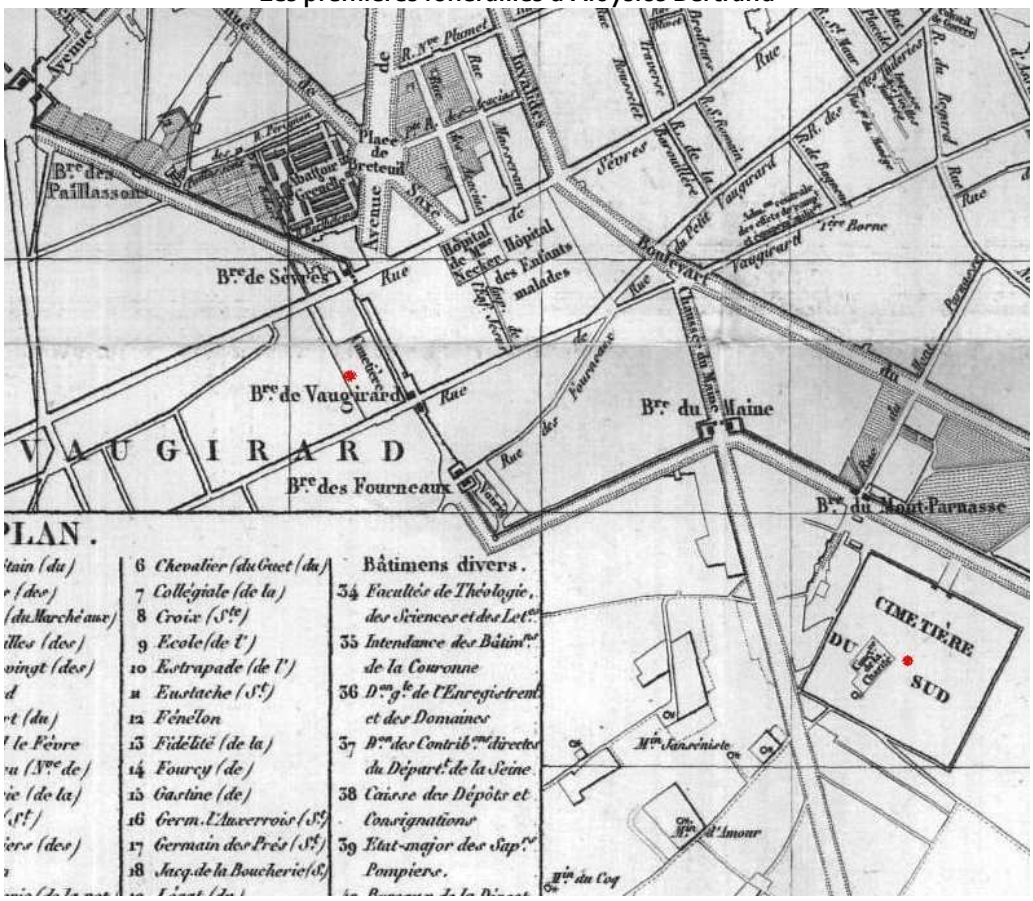

Plan Achin de 1825

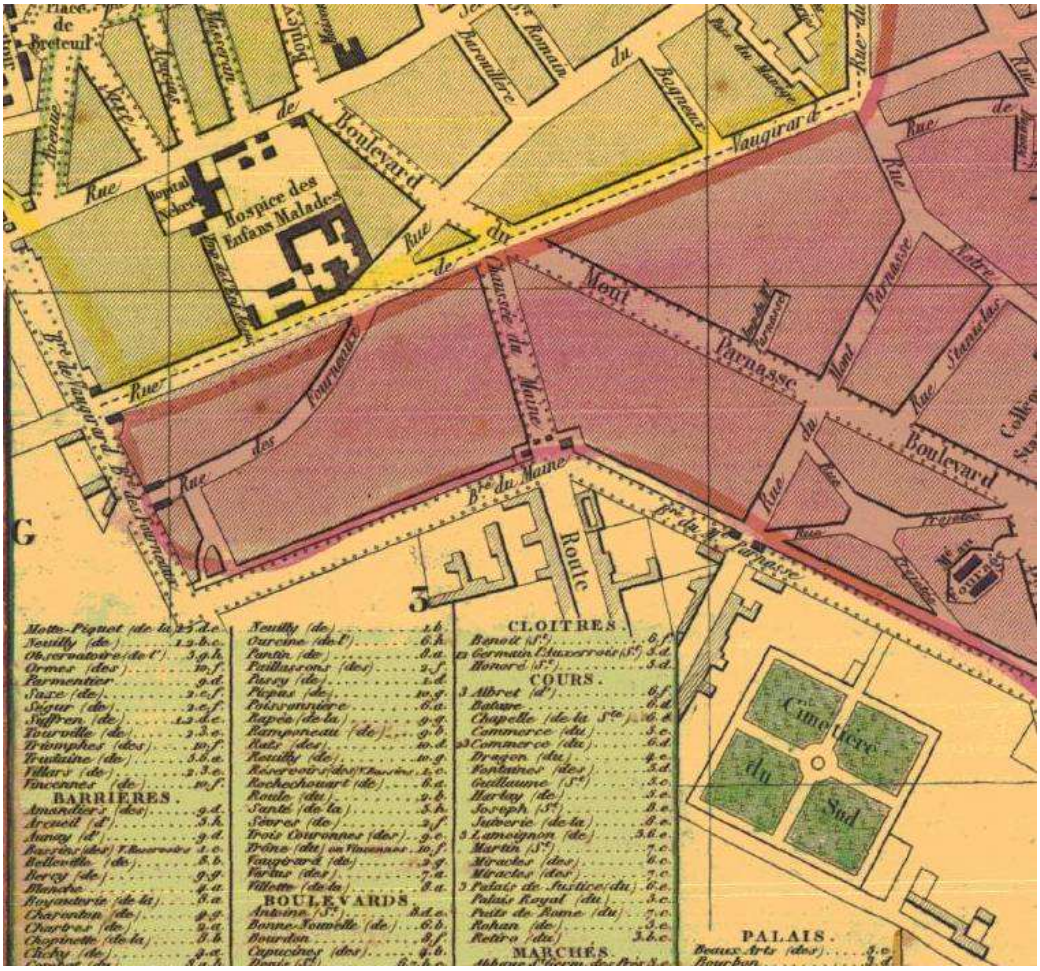

Plan Jean de 1841

D'ailleurs, la distance qui sépare l'hôpital Necker du cimetière Montparnasse est de 2,4km. Elle correspond davantage à la tonalité du récit donné par David d'Angers, qui suit le convoi funèbre, qu'à celle qui séparerait le cimetière des barrières de Vaugirard de l'hôpital Necker :

« (…) nous sortîmes de l'hôpital pour prendre la route du cimetière de Vaugirard (*sic*). La pluie tombait à torrent, et le char continuait cependant, suivi toujours de moi seul. Enfin, arrivé au cimetière,(…) ».

Nul doute que la marche pût sembler longue à l'artiste affligé et solitaire, trempé de pluie, cette durée étant rendue par l'accumulation d'adverbes temporels et l'imparfait. Un tel récit ne semblerait pas adapté à la simple traversée du boulevard…

Une question ne peut être passée sous silence : pourquoi ?

Pourquoi David d'Angers a-t-il menti ? Car, en admettant même qu'un récit oral ait pu, par habitude, nommer le nouveau cimetière réservé aux morts non réclamés « cimetière de Vaugirard » simplement parce que celui-ci remplaçait celui-là, l'hypothèse cadre mal avec les palimpsestes successifs du récit initial de la main même de David, qu'il s'agisse d'une lettre immédiatement écrite à Sainte-Beuve dans la perspective tacite qu'elle fût susceptible de figurer dans la « Notice » de l'édition de 1842, de copies, ou de la version plus développée des *Carnets*. Cette découverte, en effet, rectifie nombre de « copier-coller » fautifs et successifs d'un élément biographique toujours répété, de notices en hommages posthumes, depuis ce récit premier de David d'Angers qui fut le seul témoin des faits, puisque strictement la seule personne à avoir accompagné la dépouille mortelle d'Aloysius depuis l'ensevelissoir de l'hôpital jusqu'à la fosse… La thèse du mensonge motivé est d'autant plus évidente que dans sa lettre à Sainte-Beuve, David demande à ce que son récit soit édité de manière anonyme :

« Si vous parlez de sa mort, ne me nommez pas, je vous en supplie, vous me rendrez un réel service d'ami, en grâce accédez à ma prière. ».

La prière ne sera pas exaucée, Sainte-Beuve ayant dû penser que le scrupule de David était le fait de sa modestie ou que l'artiste souhaitait, comme l'a suggéré Lucien Chovet[17], ménager la famille de feu Aloysius, laquelle ne le méritait pas…

Les *Carnets* eux-mêmes contredisent ce fait. Or, ils se présentent comme la somme de réflexions intimes et servirent peut-être de carnet d'esquisses de *Mémoires* futures. Un ajout notamment, de la main de Madame Emilie d'Angers[18], des versions d'un même récit à plusieurs années d'intervalle où David se raconte lui-même à la 3e personne en tant qu'homme ou en tant qu'artiste, montrent cette indécision entre l'écriture de l'intime et l'écriture de soi aux yeux d'une bien probable postérité : soit pudique distanciation émotionnelle, soit effet de dramatisation. Dans ces *Carnets*, une contradiction existe justement au sujet du lieu la tombe de Bertrand, à la date de la Toussaint de l'année 1841[19] :

« Hier, jour de la Toussaint, j'ai été visiter le cimetière du Montparnasse. J'ai déposé une couronne sur la tombe du statuaire Espercieux (…) Ensuite, j'ai été mettre une couronne sur la croix qui surmonte la sépulture du pauvre Bertrand. C'est aussi le même abandon et c'est à peine si l'on peut lire encore le nom du jeune littérateur. Quel oubli impardonnable de sa vieille mère et de sa sœur. Tout près de là, j'ai vu un petit tas de pierres, surmonté d'un petit drapeau tricolore : c'est la tombe des quatre sergents de la Rochelle. »[20]

---

[17] Lucien Chovet, Légendes et réalités, « Le n° 6 vient de mourir », site de l'Association : http://aloysiusbertrand.blogspot.com/, rubrique *Miscellanées*, 2008.

[18] David d'Angers, *Carnets*, Tome 2, Henry Jouin, Plon, Paris, 1958, p. 157

[19] La date fautive du 1er Novembre 1840 précède ce récit notamment (p. 84).

[20] *Ibid.*, p. 85.

J'avais relevé il y a plusieurs années ce qui me semblait une erreur (Aloysius Bertrand au cimetière Montparnasse en 1841). Ah, le pouvoir occulte de la répétition et de la chronologie ! Ce qui se présente d'abord comme une simple anachronie, appuyée par la date fautive de 1840 sur la page d'en face, prend tout son sens lorsque l'on sait qu'effectivement la tombe provisoire des sergents de la Rochelle est située à la lisière de l'actuelle 8ème division du cimetière Montparnasse et appartenait à la tranchée des suppliciés du seul cimetière, rappelons-le, habilité à les accueillir au même titre que les corps non réclamés des hôpitaux.

David déplorera dans plusieurs lettres successives l'absence de fleurs ou de signes de sa famille sur cette croix qu'il a fait planter le jour des funérailles du poète. Or, à la lumière de l'inscription du nom de « Ludovic Bertrand » sur le registre des fosses communes du cimetière Montparnasse au jour du 30 Avril 1841, cette croix revêt une importance capitale. Pour bien en mesurer l'enjeu un autre article de la législation jurisprudentielle est nécessaire, qui se trouve à la suite de ceux qui désignent les modalités d'inhumation obligatoire des indigents des hôpitaux au cimetière Montparnasse[21] :

« Chaque corps ne reçoit pas une fosse particulière ; le grand nombre de décès a fait de tout temps pratiquer, pour tous les cas où il n'est pas demandé de concessions particulières, l'inhumation par tranchées, plus connues sous le nom de *fosses communes*. Les cercueils sont placés l'un contre l'autre, mais jamais superposés, chaque tranchée étant séparée par cinquante centimètres de terre. La réouverture de ces tranchées ne peut avoir lieu avant cinq ans, pendant lequel espace de temps il est libre aux familles d'y superposer tels signes funéraires qu'elles jugent à propos.».

Ainsi, la croix n'est pas tant un signe catholique ou un symbole funéraire pour David, pourtant très croyant, qu'une manière d'identification du pauvre enterré dans sa fosse.

L'insistance de David, relevée par la sœur d'Aloysius dans sa lettre bien tardive à leur frère Balthazard[22] pour que la famille assiste aux obsèques le lendemain devient, dès lors, une évidence. La présence de la famille est administrativement une nécessité pour que Bertrand puisse bénéficier d'un lieu pérenne où reposer.

« Monsieur David, le statuaire qui n'a pas quitté notre pauvre Louis et qui a été pour lui un véritable père et pour nous un ami tout dévoué, espère ainsi que nous, qu'il ne sera pas seul et que tu viendras te joindre à *lui*[23] pour accompagner à sa dernière demeure les restes mortels de notre malheureux frère ! ».

Pourtant, peut-être pour « assister » Mme Bertrand qui, comme lors des funérailles de son mari, ne peut soutenir l'épreuve des funérailles, Elisabeth annonce, en même temps, son absence et celle de sa mère. Négligence ? Emprise de Laurent Coiret, amant d'Elizabeth, qui détestait Bertrand ? L'absence d'aucun parent d'Aloysius à ses funérailles n'est pas seulement une défaillance affective, elle signe pour Aloysius le registre des fosses communes… Une fosse qui ne pourra pas être rouverte par la famille avant cinq années, si la commune n'est pas passée avant pour disposer de l'emplacement. D'où la nécessité de la croix que David montrera aux deux femmes quelques jours après les funérailles afin qu'elles puissent reconnaître l'endroit, sans doute également pour qu'elles puissent entretenir à défaut de véritable sépulture ce fragile fragment identitaire qu'il s'agirait de ne pas laisser se décomposer sous la pluie et le vent, mais dont la dégradation sera notifiée, visite après visite, par le sculpteur… On comprend dès lors que les plaintes du statuaire, par rapport à la

[21] Ledru-Rollin, *op.cit.*, article n° 134.
[22] Aloysius Bertrand, *Œuvres complètes*, Lettre du 29 avril 1841 « à sept heures du soir », p. 947.
[23] Je souligne.

négligence familiale, se chargent progressivement, avec les mois et les années qui s'écoulent, de colère, puis de mépris. Elles sont chargées d'inquiétude…

À ce propos, la datation approximative « après le 29 mars 1847 », proposée par Mme Poggenburg pour la lettre où David relève « le nom presque effacé [du poète] sur la croix de bois noir »[24] ne peut plus être retenue, puisqu'à cette date, la translation ayant eu lieu, il n'y avait plus de croix. Par ailleurs, de la même manière que pour le récit du décès d'Aloysius Bertrand, un texte issu des *Carnets* lui fait écho, situé après la date du 14 février 1847 qui le précède de deux pages :

« Il y a des vérités qui deviennent banales et cependant auxquelles on a de la peine à s'habituer. Les morts sont vite oubliés. Je viens de visiter le tombeau de Bertrand l'auteur de *Gaspard de la Nuit*. Son nom est presque effacé ; il faut l'œil d'un ami pour le reconnaître et l'unique couronne qui décore cette croix est celle que j'ai apportée dernièrement. Il a pourtant une mère qui paraissait inconsolable, une sœur richement mariée et un frère. Tous ces gens ont oublié le pauvre littérateur. »[25].

La lettre se situe donc entre le 14 février et le 22 Mars.

Cependant, sa mère n'a pas oublié le poète.

La date de 1847 est troublante, car elle correspond à deux possibilités, peut-être conjuguées, qui peuvent expliquer l'achat de la concession. Ce fut cette année-là que débutèrent les travaux de consolidation au sud-est de Montparnasse dans la perspective de son agrandissement. De fait, les ossements des tranchées des indigents allaient combler l'ossuaire. Un plan des souterrains du cimetière a justement nommé cet endroit « carrefour des morts »[26] tant y sont nombreux les ossements qui servirent à consolider les catacombes à cet endroit. Le chantier était énorme, et les travaux ne purent commencer que 20 ans plus tard : ce sera le « petit cimetière », qui sera collé au carré originel.

La seconde raison qui coïncide avec la date de 1847 est liée à ce laps de temps des cinq années, alors révolues. Le commissaire de police de l'arrondissement était garant de la réouverture de la fosse, et sans doute fallut-il un peu de temps pour qu'elle puisse être prévue car les cimetières étaient très réglementés, en raison des polémiques hygiénistes mais également par rapport au développement de l'anatomie et du pillage des tombes des malheureux et des enfants morts nés. La date de la dernière lettre amère de David d'Angers au sujet de la famille de Bertrand est justement contemporaine de la réouverture de la fosse.

L'artiste n'aurait-il pas à nouveau contacté Mme Bertrand en 1847 pour la presser d'accomplir ses derniers devoirs envers son fils, le lieu d'inhumation provisoire risquant d'être repris à n'importe quel moment ? Allons plus loin encore : un « marché » avec la mère du poète a-t-il pu avoir lieu en 1842, qui expliquerait pourquoi David tint à rendre le manuscrit *Gaspard de la Nuit* à Mme Bertrand au lieu de le donner à la ville d'Angers comme le lui suggérait Victor Pavie[27] et en considérant que la somme retirée de la vente du manuscrit une fois édité rapporterait davantage à Mme Bertrand que le prix d'une concession : un monument funéraire contre un monument littéraire ? Est-ce pour cela qu'il tut le véritable lieu où reposait le poète à ses amis ?

La manière dont procéda David d'Angers pour le lieu de repos temporaire de notre poète paraît avoir été orchestrée avec soin. C'est ce soin seul, conjugué à la vigilance du statuaire, qui permit à la mère du poète de recueillir les restes de son fils en 1847 et de lui

---

[24] « Les morts vont vite (…) ». Aloysius Bertrand, *op. cit.*, p. 970.
[25] David d'Angers, *op. cit.*, p. 251.
[26] Pour une vue du paysage souterrain du cimetière Montparnasse : http://www.minimal.explographies.com/zoom-ossuaire.htm
[27] Aloysius Bertrand, *op. cit.*, Lettre de David d'Angers à Victor Pavie du 2 Janvier 1842.

offrir une sépulture décente. David en effet n'avait aucun droit posthume sur la dépouille de Bertrand sinon celle de lui attribuer une fosse « à part » et d'y faire poser un signe funéraire.

La ligne constituée par les divisions 25 et 26 correspondait à la tranchée des indigents, que l'on sait s'être trouvée à l'Est du cimetière jusqu'en 1856. Et nous pouvons constater que la 10e division où repose Aloysius depuis 1847 est contiguë, à la fois à la tranchée des indigents sous laquelle se situe le« carrefour des morts », et à l'allée des Sergents de la Rochelle dont la colonne marque désormais l'emplacement et qui longe la 8e division où se situait l'endroit destiné aux suppliciés. L'emplacement de la concession perpétuelle de Bertrand a donc sans doute été choisi en fonction de son lieu d'inhumation originel. Grâce à David, nul transfert astreignant et coûteux. Mais sans lui, il est certain que les ossements du jeune homme eussent contribué à consolider, en vue des travaux d'agrandissement « … ces sombres demeures, [où] chaque jour plus d'un travailleur va puiser ses moyens d'existence, en ajoutant à ces gigantesques ossuaires de nouvelles constructions dont toutes les fosses communes et les concessions temporaires fournissent périodiquement les matériaux. »[28].

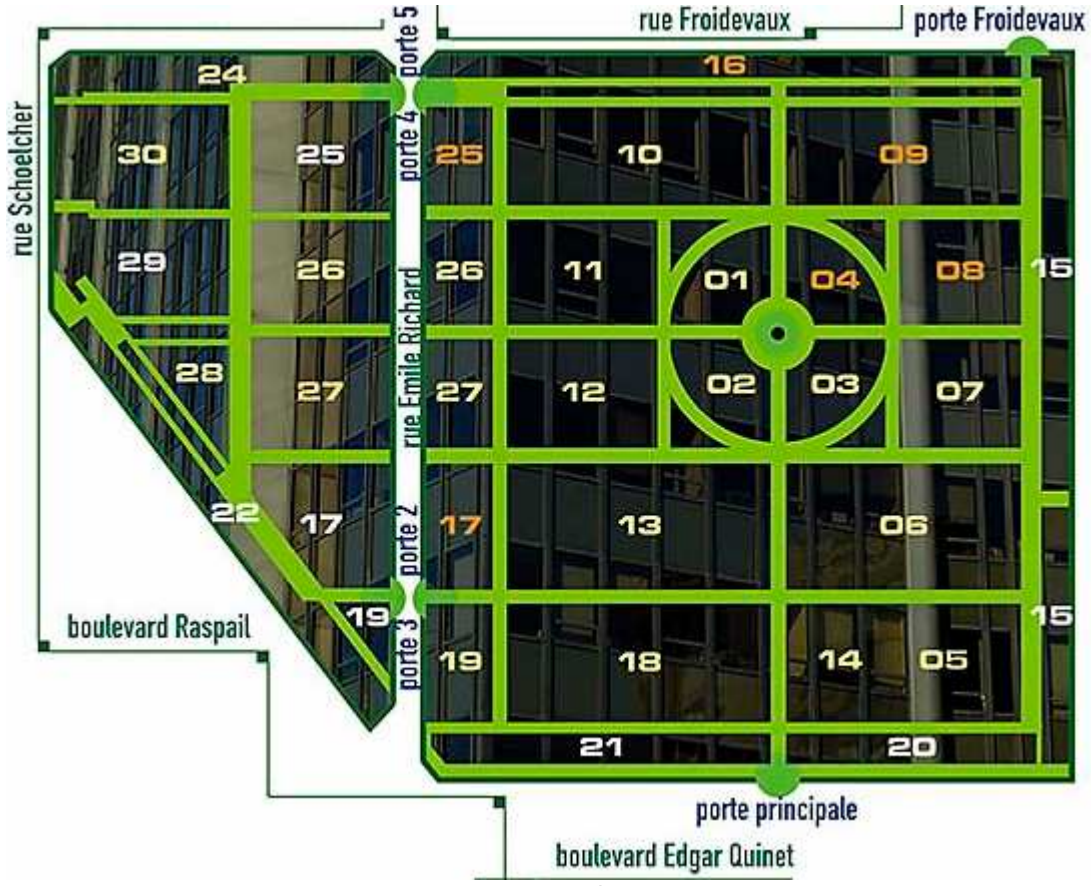

Plan de l'actuel cimetière Montparnasse

Toutefois, l'inscription que Mme Veuve Bertrand a fait graver sur la stèle montre sa volonté de se réapproprier le corps de son fils aîné. « Ludovic » est en effet redevenu « Louis » sur la pierre, ainsi qu'elle l'appelait toujours dans ses lettres. Et l'année de 1847, gravée également en italique au verso de la stèle, date précisément l'achat de la concession. Mais pourquoi « Ludovic » dans l'administration funéraire ?

[28] *Nouveau Guide Parisien*, *op. cit.*, p.156.

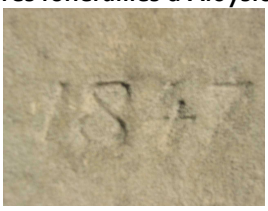

La date de 1847 gravée au revers de la stèle du monument à Montparnasse.

L'utilisation du prénom est symbolique chez Bertrand : K.R. Gallas[29] note que « Louis Bertrand signe Ludovic en 1832 à l'époque de la lutte politique ». Le comte Gustave de Damas le prénomme ainsi systématiquement dans les lettres adressées à Mme Veuve Bertrand Davico. Mais c'est également sous ce prénom que Bertrand écrit à Célestine en 1834. Il est vrai que les deux prénoms ont la même étymologie, celle de la lutte, et que la brève existence du poète l'illustre parfaitement. Lutte contre l'indigence, la pression familiale, la maladie… David d'Angers dans ses écrits appelle systématiquement le poète par son nom de famille ou par des surnoms qui le désignent comme poète ou fils d'adoption : « *Le Maçon* », « le pauvre enfant », à une exception près où il le prénomme « Louis »[30]. Le choix du prénom de Ludovic sur les registres n'est donc pas de son fait.

Helen Hart Poggenburg note que sur les registres de l'hôpital Necker Bertrand fut inscrit sous le nom de « Jacob Louis Napoléon »[31]. C'est également sous cette identité qu'on retrouve le pauvre poète dans le registre des décès de l'année 1841.

Cependant, on remarque que, sur le répertoire alphabétique des entrées, lequel double systématiquement le premier registre, Aloysius est inscrit sous le nom de « *Ludovic*[32] Jacob Napoléon ». « Ludovic », dont on peut deviner aisément la graphie du « d », dépasse largement le prénom de « Louis » qui le surcharge partiellement ; le « ic » final de « Ludovic » a également été repassé. Il est probable que l'identité figurant sur le répertoire a été reportée sur l'acte de décès, ce qui expliquerait la postérité administrative de Bertrand sous l'identité de « Ludovic », et sur le registre des fosses communes, et sur le certificat d'octroi de la concession de Montparnasse à Mme Veuve Bertrand. Les deux variantes sur les carnets hospitaliers ont dû co-exister jusqu'à ce que les deux registres soient comparés et rectifiés, afin que n'existe plus qu'une même identité du patient Aloysius.

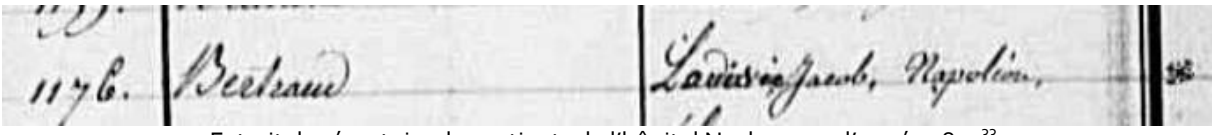

Extrait du répertoire des patients de l'hôpital Necker pour l'année 1841[33].

Or, ce ne serait pas la première inadéquation dans la gestion des registres : sur les archives consultées à propos du séjour du poète à l'hôpital Saint-Antoine, le numéro qui lui est attribué sur le registre des entrées (n°1542) correspond dans le répertoire au nom d'une femme entrée le 13 Mai, et Bertrand, lui, n'y figure pas.

La deuxième hypothèse qui pourrait avoir nécessité, pour David d'Angers, de taire le véritable lieu d'inhumation du poète, pourrait avoir été la crainte des jugements à l'emporte-pièce sur Aloysius dont ne se privent pas ses contemporains et, bien plus tard,

[29] K.R. Gallas, « Autour d'Aloysius Bertrand », *Neophilologus*, vol.14, n° 1, Springerlink, Berlin, 1929.
[30] C'est le cas en 1841 lorsqu'il imagine dans ses *Carnets* un monument qu'il graverait sur une pierre, *op. cit.*, p. 75. [Alignement + espace insécable après le p.]
[31] Aloysius Bertrand, *op. cit.*, p. 67. Pour une étude plus complète de la présence du poète dans les registres, voir *La Giroflée* n°5, à paraître.
[32] Je souligne.
[33] Archives des hôpitaux de Paris en ligne.

son biographe Cargill Sprietsma, qui décrira le poète comme un « égoïste », « insociable, solitaire, maladif, fiévreux, poitrinaire, orgueilleux »[34], « nerveux à l'excès »[35]. Le summum est atteint lorsque M. Sprietsma prend la parole à la première personne pour exprimer son désaccord avec la ponctuation expressive des lettres de Bertrand :

« J'ai connu, ici à Paris, à la Sorbonne, au restaurant de la *Maison des étudiants*, et ailleurs, des étudiants, des jeunes artistes malades et pauvres, mais ce mal du siècle dernier était absent. On se débrouille davantage, on se plaint moins de ses souffrances. De nos jours un jeune homme de vingt-et-un ans tel que Bertrand serait un anormal, un déséquilibré, ou un paresseux »[36].

Vraisemblablement, David d'Angers aura pu également éviter de mentionner le cimetière Montparnasse à cause de la triste réputation de ce lieu dédié aux indigents et condamnés, par rapport à l'opinion générale du milieu petit-bourgeois qu'il dénonce régulièrement dans ses *Carnets*. En 1843 Sainte-Beuve lui-même aura, peut-être, suffisamment éprouvé les artifices sociaux des salons littéraires où Aloysius a pendant quelque temps fréquenté les poètes reconnus de son temps. Cette lucidité lui fait écrire dans une lettre à David où pointe une forme de lassitude ou d'amertume :

« vous ne vous doutez pas à quel point on pousse ici l'incurie et l'insouciance pour tout ce qui ne va pas vous chercher et se présenter de soi-même. »[37]

Peu de gens apparemment ont compris la difficulté pour Bertrand de « se présenter de soi-même ». Peut-être David aura-t-il craint de freiner, voire d'empêcher la publication de *Gaspard* s'il avait mentionné le dénuement affectif autant que matériel dans lequel se trouvait le poète à l'heure de sa maladie et de son décès. Ses contemporains auraient pu prendre la cause de cette solitude induite par la pauvreté, pour une conséquence d'un comportement inapproprié et capricieux du poète, comme cela semble avoir été le cas. Sainte-Beuve, en effet, dans la notice qui précède *Gaspard de la Nuit* ne trouve, pour se dédouaner de l'isolement mortifère du poète, que ces phrases pour le moins malheureuses qui reprochent au poète de n'être, finalement, pas mort plus tôt !

« Si Bertrand fût mort en 1830, vers le temps où il complétait ses essais qu'on publie aujourd'hui pour la première fois, son cercueil aurait trouvé le groupe des amis encore réunis, et sa mémoire n'aurait pas manqué de cortège. Au lieu de cette opportunité au moins dans le malheur, il survécut obscurément, se fit perdre de vue durant plus de dix années sans donner signe de vie au public ni aux amis ; il se laissa devancer sur tous les points ; la mort même, on peut le dire, la mort dans sa rigueur tardive l'a trompé. ».

Peut-être Sainte-Beuve, quand il écrit cela, se souvient-il aussi de l'histoire du décès d'Hégésippe Moreau, mort dans un grand dénuement également, trois ans avant Aloysius Bertrand, mais dont le convoi avait pu être accompagné par des milliers de personnes grâce à Félix Pyat[38]. Efficace, la polémique et ses conséquences d'un Moreau devenu porte-drapeau de l'artiste malheureux, sera déplorée cependant par Sainte-Marie Marcotte, ami

---

[34] Tous les adjectifs sont effectivement mêlés en une douteuse salade : Cargill Sprietsma, *Louis Bertrand [...] une vie romantique* ; Paris, Champion, 2010, p. 151.

[35] *Ibid.*, p. 87.

[36] *Ibid.*, p. 141. Ce jugement est contemporain de celui de C. Lecigne dans *Le fléau romantique*, Paris, Lethielleux, 1909. Y sont stigmatisés, les uns après les autres, les Musset, Hugo... avec un chapitre intitulé « Les déséquilibrés du romantisme » ! Cette thèse fielleuse a le mérite d'être spirituelle et drôle, la frénésie de l'auteur participant largement de cette drôlerie. À consommer sans modération !

[37] Lettre de Sainte-Beuve à David d'Angers du 13 février 1843, Aloysius Bertrand, *op. cit.*, p. 968

[38] Lucien Chovet, « Légendes et réalités », site de l'Association pour la mémoire d'Aloysius Bertrand (http://aloysiusbertrand.blogspot.com/)

du poète également, comme une forme de dépersonnalisation, une forme de récupération : « l'on a fait de cette tombe un théâtre sur lequel on déclame pour ou contre la société.»[39]

Le milieu des salons fréquentés par Sainte-Beuve, Hugo, Nodier, n'est pas propice à de telles manifestations, de toutes manières trop tardives. Si le mythe du poète Gilbert est cité abondamment dans tous les milieux littéraires et dans les œuvres du temps, le réalisme de la mort indigne de Bertrand touche à la honte, au secret de famille, à l'inhumation à la sauvette et ce réalisme, conjugué à sa contemporanéité, ne peut que heurter le « juste-milieu » des personnalités littéraires dont Aloysius se fit connaître autrefois. David d'Angers fréquente assidûment hôpitaux, morgues et cimetières pour des raisons tout autant artistiques que personnelles. Il connaît les conséquences concrètes et malodorantes de la grande pauvreté et de son corollaire, la mort à l'hôpital, qui signe également une mort sociale. Si Gilbert, le « poète malheureux » disparu 60 ans plus tôt, est devenu un mythe prisé en littérature, et ce au mépris de la véracité des faits, encore fallût-il que le poète en personne, celui fait de chair et d'os, ne vienne pas exhiber dans les salons sa maigreur malsaine, ses crachat purulents et nauséabonds et sa voix de phtisique ! Sainte-Beuve imite en toute innocence, plusieurs années après l'avoir entendu déclamer un poème la voix « grêle » de Bertrand, sans savoir qu'elle était déjà le signe d'un mal mortel. Le bourgeois ne comprend, dans l'isolement du poète, ni l'expression de sa souffrance, ni celle de sa faiblesse. Il semblerait qu'Aloysius Bertrand l'ait rapidement ressenti, après son ami Charles Brugnot qui avait déjà éprouvé dans ces salons le mépris pour toute opinion n'étant pas « moderne » et tout esprit n'étant pas de coterie…

En 1843, David d'Angers lui-même dépeint une soirée mondaine où Hugo et Sainte-Beuve se retrouvent :

« Ces messieurs avaient établi leur causerie toute d'aplomb et tranchante, comme des hommes sûrs de leur grande valeur. Cousin était tout à fait couché dans un fauteuil, comme s'il eût été sur un canapé, comme un ancien ministre ayant gouverné une nation. Sainte-Beuve était un peu moins couché, mais beaucoup cependant ; il avait l'air d'un homme qui vient d'être toléré, et il lançait aussi, autant que les autres le permettaient, de petites phrases importantes autant que cela lui était permis. Hugo, droit sur son siège, comme un homme qui comprend qu'il faut se donner une position de gravité pour arriver à la Chambre des Pairs ; ses paroles incisives et dominatrices décelaient bien la conviction profonde qu'il a de son immense génie »[40].

Jugement sur le poète, jugement sur la famille, peut-être le peu de temps qu'eurent les anciens « amis » de Bertrand, Sainte-Beuve, d'écrire tardivement une notice, Hugo, de ne rien écrire du tout, aurait-il été consacré à cela et non à édifier le « monument littéraire »[41] de notre poète.

Enfin, un troisième et puissant moteur de la « confusion » entre le cimetière de Vaugirard et celui de Montparnasse a pu être motivée, consciemment ou non, par cette véritable hantise que représentait la fosse commune pour David d'Angers. Le statuaire, dont la sensibilité est hypertrophiée, porte la grande blessure d'avoir dû voir son père inhumé dans ces lieux qu'il ne désigne jamais que par la métaphore systématique de la « bouche béante » :

---

[39] Sainte-Marie Marcotte, « Notice biographique » à la 1ère réédition du *Myosotis* d'Hégésippe Moreau, cité par Lucien Chovet, *Ibid*.

[40] David d'Angers, *op. cit.*, p. 160.

[41] Aloysius Bertrand, *op. cit.*, Lettre de David d'Angers à Victor Pavie du 27 Mai 1842, p.959 : « Et mon pauvre Bertrand ? j'ai été visiter sa tombe, une pensée qui en est sortie est venue me frapper au cœur, il semblait qu'il me demandait avec douleur : et mon monument littéraire ? »

« Deux fois, je suis venu coller mon front brûlant sur cette vieille porte du cimetière où sont les restes de mon père… Hélas ! ce n'est pas sur cette place où mon père a été déposé, un autre lit de mort couvre le sien. Peu d'années cependant se sont écoulées depuis notre douloureuse séparation… déjà les tombes béantes se font remarquer partout au travers de ce tapis de verdure que la nature semble avoir jeté comme un voile sur cette terre de larmes, mais la terre est toujours là avec ses bouches béantes ; il semble que, altérée par la mort de l'homme, la mort l'altère (…). Quelle voix puissante et assez influente sur mes compatriotes viendra leur exprimer toute l'horreur que fait éprouver la vue de tous ces ossements rejetés sur la terre par la pelle du fossoyeur. Voilà douze fosses ouvertes et la terre est couverte de têtes et de membres humains. Horreur ! quoi, vous ne voulez donc pas laisser à ces pauvres débris du naufrage de la vie, la paix de leur couche humide ? Ils ont assez souffert dans la vie. (…) Vingt fois j'ai voulu quitter ces fosses béantes du pauvre et toujours ces ossements souillés de boue (…) il faut que je quitte ce coin de terre, bien inhospitalier pour les restes de mon père. »[42].

Il écrira, juste après les funérailles du poète l'impression que lui font « ces gueules béantes, toujours ouvertes pour engloutir le crime, la vertu et le génie »[43].

Cette blessure est devenue une inquiétude existentielle :

« Qui sait si ma cendre sera mieux protégée, si une bouche béante n'est pas préparée pour moi à l'instant où j'écris ces lignes ? ».

Et cette inquiétude est projetée sur le pauvre poète et partagée avec lui. Après le mois d'Octobre 1843 David écrit en effet :

« J'ai bien souffert dans ma vie, en voyant tant de génies sondant d'un pied craintif l'endroit de leur sépulture. ».

La mort d'Aloysius a très fortement marqué David d'Angers et ravivé les blessures anciennes. Et il n'est pas étonnant que l'esquisse du monument de Gilbert ait été dessinée en 1842. Aloysius écrivait lui-même à David ce constat d'être alité « au lit de Gilbert ». Et dans le mythe de Gilbert la fosse commune est présente même si le « vrai Gilbert » ne connut pas la fosse commune…[44] Le « lit d'Aloysius » serait malheureusement une expression plus motivée que ne le fut celle du « lit de Gilbert ». Mais peut-être le mythe aida-t-il Aloysius à se sentir moins seul dans sa détresse morale…

Comment ne pas évoquer enfin les occurrences mortuaires présentes dans l'œuvre du poète, le souci, en particulier de sépulture qui s'exprime dans *Gaspard de la Nuit* ? Souci d'un corps *post mortem* sensible et torturé dans « Le Nain », notamment :

« tu auras pour linceul… »

que les critiques ont rapproché du dessin d'un jeune homme emmailloté conservé à Angers.

A la fin, juste avant que Bertrand, assommé par les médicaments et la maladie, ne lâche prise et n'exprime librement la conscience qu'il a « un pied et demi dans la fosse, mais [est] tranquille et résigné comme un malade en qui va s'éteignant la passion en même temps que la vie »[45], ce sera la thématique de la mort achevée, avérée, « constatée », comme elle le sera par les médecins et les garçons d'amphithéâtre sur lui-même, et incarnée dans les *Pièces détachées* recueillies par David. La charogne du « Cheval mort », le corps réclamé pris en otage de « La Citadelle de Wolgast », le corps supplicié du « Gibet »… Ces morts sans sépulture sont l'expression d'une angoisse évidente lorsque l'on sait que l'on

[42] David d'Angers, *op. cit.*, p.25-26.

[43] Il s'agit précisément des fosses communes, qui accueillent les indigents et les suppliciés.

[44] Ernest Laffay, *Le Poète Gilbert, étude biographique et littéraire*, Bloud et Barral, Paris, 1899. Dans le premier chapitre « La Légende », l'auteur explique l'assimilation mythique des restes de Gilbert, aux ossuaires des Catacombes.

[45] *Ibid*.

va sans doute être inhumé dans la fosse commune des indigents où l'identité semble se décomposer.

Je pense néanmoins que David a dû rassurer Aloysius Bertrand sur le devenir de sa dépouille mortelle. Une phrase en particulier, écrite de la main du poète dans l'une de ses dernières lettres au statuaire, m'incite à le croire :

« Il faut d'abord, je crois, laisser le médecin épuiser sur moi toutes les ressources de sa sciences. Je remettrai ensuite mon corps entre vos mains. »[46].

Le poème « À M. David, statuaire » dont le texte constitue, bien plus qu'un hommage, un appel, est peut être un signe de connivence sous l'égide de Gilbert, porte-drapeau mythique du poète malheureux, dont le vers cité en épigraphe signerait le rapprochement spirituel du sculpteur et du poète mourant…

Le Convoi du pauvre, Vigneron (avant 1819)

« A l'endroit où repose Louis Bertrand, je veux faire mettre une pierre sur laquelle je graverai une barque à moitié engloutie, dans laquelle sera un jeune homme étendant les bras vers le rivage. Dans l'une de ses mains, est un manuscrit qu'il lance vers le rivage. Cette barque étant attachée à un vieil arbre à moitié mort, les racines sont à découvert par le mouvement des vagues. Cet arbre est creusé comme ces vieux saules que l'on voit au bord des rivières : quelques branches, avec de rares feuilles. Autour de cet arbre, grimpe un lierre qui annonce le bonheur, quoique sur ce corps décharné qu'il étouffe et domine. Une corde brisée, qui attache la barque à la rive, entoure le vieux squelette d'arbre. L'arbre indiquerait la mère ; et le lierre, la jeune fille qui domine sa mère ; elle l'étouffera par son insensibilité. »[47].

Si David fut la seule personne à accompagner le poète dans la mort et à se battre pour sa postérité, heureusement très bientôt accompagné par quelques autres, il m'a semblé, en révélant ces faits, essentiel de montrer à quel point les affects en jeu, lors des funérailles d'Aloysius Bertrand, avaient pu être puissants. Pour ma part, ce travail m'a fait reconsidérer autrement le lieu où repose le poète, à la lumière du fait qu'il s'y était toujours trouvé depuis ce jour du 30 Avril 1841… Quel choc de constater que le poète n'avait pas tant failli partir à la fosse commune, qu'y *revenir* ! Mais également, quelle grande consolation, par rapport à la fin très difficile de Bertrand, que cette découverte d'un David d'Angers secret et pugnace qui sut prendre soin de l'œuvre, mais également de l'homme, par-delà toutes les limites sociales.

---

[46] Aloysius Bertrand, *op. cit.*, p. 909.
[47] David d'Angers, *op. cit.*, p.75.

Pour avoir su apprivoiser le poète, David est sans aucun doute la seule personne à avoir, et respecté Aloysius de son vivant, et veillé sur sa mort. Un passeur, en quelque sorte.

Marion Pécher, le 19 Mai 2012.

Tous droits réservés, ©*Association pour la mémoire d'Aloysius Bertrand*,
Dépôt légal 2ème trimestre 2012
Imprimé en Mai 2012 à Lille, Dif'Print imprimeur
ISSN 2106-7600